

Semaine mondiale de l'allaitement maternel

Autour de bébé

Concilier allaitement et travail : agir en faveur des parents !

MERCREDI 18 OCTOBRE 2023

10h-12h30 / 13h-17h à Châtillon-en-Michaille

Salle polyvalente de Châtillon-en-Michaille



Entrée libre et gratuite

 VALSERHÔNE



AIN⁰¹
le Département

ATELIERS

Toute la journée :

- Espace motricité pour les bambins et fabrication de jeux ludiques
- Présence du bébébus et animation lecture
- Table ronde autour de l'allaitement maternel et tire-lait
- Atelier portage physiologique
- Un bon couchage pour un bon sommeil
- Rencontre et échange entre parents par « Les Mamans de la Valserine »
- Les écrans et le jeune enfant
- Initiation aux gestes de premiers secours pédiatriques (10 h 30 - 11 h 30 - 14 h 30 - 15 h 30)
- Découverte du sport, activités culturelles et artistiques dès le plus jeune âge.

Les professionnels de PMI, l'association « Co-naître et grandir » et de nombreux partenaires (pompiers, consultante en lactation, associations locales).

SALLE POLYVALENTE DES ETOURNELLES

100 route des Etournelles
Châtillon en Michaille
01200 Valserhône

04 50 56 02 67

Ligne S5 du réseau de bus Mobi'Vals
(arrêt au 696 route des Etournelles puis 6 minutes de marche)

Intervention de l'association

« Co-naître et grandir » :

- 10 h 15 : les 7 sens et leur enjeu dans le développement
- 11 h : à la conquête du monde avec la motricité libre
- 13 h : portage et posture de l'enfant
- 14 h : la place du toucher-massage dans le développement
- 15 h : comprendre les émotions et pleurs de bébé
- Toute la journée : échange sur la vie quotidienne avec bébé (organisation, place du couple, du papa, reprise du travail, la fratrie...)



Le Département mène une politique volontariste et ambitieuse en faveur des familles aindinoises. Au travers du Plan Enfance 01 ou de notre responsabilité au regard de la Protection Maternelle et Infantile, nous nous tenons aux côtés des parents et des enfants de l'Ain. L'allaitement maternel est une pratique intime, dont le choix revient aux mères. C'est un droit à protéger et à encourager car il s'agit aussi de santé. Ce choix dans la maternité reste un choix. Il s'agit donc de permettre à celles qui allaitent de le faire dans de bonnes conditions pour elles-mêmes et pour leur enfant. Le Département accompagne, aide et informe les mères en respectant scrupuleusement les souhaits et les convictions de chacune.

Hélène Bertrand-Maréchal
Vice-présidente du
Département de l'Ain
déléguée à l'enfance et à la famille

